A Mamoudzou, le 12 juin 2015.

CFDT – Mayotte
CGT Ma
CFE – CGC
UD – FO
Monsieur Le Directeur
Total Mayotte/SMSPP
Immeuble Jacaranda
Lotissement Les 3 Vallées
97600 Mamoudzou

Objet : Préavis de grèveillimitée à partir du 15 juin2015

Monsieur le Directeur,

Par la présente, l'intersyndical vous notifie d'un préavis de grève couvrant l'ensemble du personnel de Total Mayotte et SMSPP.

Le mouvement de protestation débutera le **15 juin 2015 à 02h59 pour une durée illimitée**. Nous renouvelons la volonté des personnels en lutte, de voir s'ouvrir de véritables négociations en vue du règlement des revendications portées par l'action de ces personnels sur les points suivants :

- Levée immédiate de la mise à pied en cours
- Annulation et paiements des jours des mises à pieds précédentes
- Annulation du projet des 2ème DAC dans les stations-services
- Application intégrale de la convention collective (grille de salaire + temps de travail)
- Départ immédiat du Directeur Général M. Nicolas Favre
- Départ immédiat de la Directrice Commerciale Mme Yasmine Saïd
- Départ immédiat de l'inspecteur Réseau M. YacoubMoumini
- Négociation de la convention Pétrole pour SMSPP
- Participations aux fruits de l'expansion de l'entreprise
- Révision des classifications pour le passage à la convention collective
- Embauche immédiat de deux Opérateurs Polyvalents d'Exploitation
- Embauche immédiat d'un chauffeur
- Remises sur le carburant pour le personnel
- Simplification des procédures des avances sur salaires et acomptes
- Favoriser les Promotions internes
- Application volontaire du code de travail national

Veuillez croire, Monsieur Le Directeur, à notre attachement à la valeur et à l'éthique du groupe Total.

Cfdt: la cgt CFE CGC e + syndical FO la force syndicale

Copies : DIECCTE MAYOTTE, M. SOULAS, M. GRIVOT ET SYNDICATS